



OIAC

Secrétariat technique

Division des relations extérieures

S/480/2005

15 mars 2005

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

NOTE DU SECRÉTARIAT TECHNIQUE

COMMUNIQUÉ DE L'ÉQUATEUR

1. La Représentation permanente de l'Équateur auprès de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques a demandé au Secrétariat technique d'appeler l'attention des États membres sur la déclaration de la sixième Conférence des ministres de la défense des Amériques, qui s'est tenue à Quito (Équateur) du 16 au 21 novembre 2004. Le texte complet de cette déclaration peut être obtenu à l'adresse internet suivante: <http://vicdmaecuador2004.org>.
2. Les ministres de la défense et les chefs de délégation participant à la sixième Conférence des ministres de la défense des Amériques ont déclaré, entre autres, ce qui suit :

"21. Ils réitèrent l'engagement régional contre la prolifération des armes de destruction massive et en faveur de la pleine application de la Convention sur les armes toxiques et biologiques, de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques et du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Ils réaffirment leur soutien aux organismes internationaux chargés de la vérification de ces accords, tout en y incluant l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et son système renforcé de sauvegarde, ainsi que l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques."

--- 0 ---

